

Voici septembre et la **seconde vague de restrictions d'application des produits phytosanitaires** ! Le Pôle GD et ses facilitateurs sont là pour vous aider.



Des nouvelles du Pôle

- "Info 0 phyto", la newsletter pour vos services techniques
- Nos prochains évènements
- Quelles formations pour 2015 ?
- Vos pratiques de gestion nous intéressent !

Articles

- PWRP : rappel de ce qui change
- Une nouvelle équipe de jardiniers à Ohey !
- Agenda des évènements "espaces verts"

Zoom sur ...

... Limbourg,
où les pesticides,
c'est fini !

Bonne lecture !

Des nouvelles du Pôle GD ...

"Info 0 phyto", la newsletter pour vos services techniques

Le Programme Wallon de Réduction des Pesticides réduit drastiquement la possibilité d'employer des pesticides. Son objectif : d'ici 2019, plus de chimique dans les espaces publics ! Mais ça, vous le savez déjà sûrement ...

Par contre, savez-vous que la Wallonie a engagé deux agents pour vous aider à atteindre cet objectif ?

Leur nom ? Les facilitateurs "zéro pesticide".

Leur mission principale : vous aidez à trouver des solutions par rapport aux difficultés que vous rencontrez sur le terrain, afin que vous réussissiez le fameux défi du "zéro phyto" !

Communiquer vers vos services techniques nous semblait primordial, d'une part pour les sensibiliser aux enjeux multiples de ce nouveau mode de gestion et, d'autre part, pour leur permettre de sensibiliser à leur tour la population. Etant en première ligne face aux citoyens, il est essentiel qu'ils aient toutes les cartes en main pour leur répondre.

C'est pourquoi nous avons souhaité réaliser un outil d'information 'papier', directement envoyé aux services techniques. "Info 0 phyto" se veut adapté aux réalités de terrain et a pour but principal de tenir vos agents techniques au courant de l'actualité en matière de législation, mais aussi de leur fournir des informations pratiques en matière de gestion, de techniques alternatives, d'aménagements,...



Nos prochains évènements

Retrouvez ci-dessous les prochaines formations, visites et démonstrations programmées par le Pôle GD :

- * Formation "**Prés fleuris et fleurissement différencié**" : le 23 septembre, à Namur
- * **Démonstration de matériel de désherbage alternatif** : le 30 septembre, à Philippeville.

Quelles formations pour 2015 ?

Afin d'être toujours au plus près de vos attentes, le Pôle GD vous propose, pour son cycle de formations de 2015, de choisir, parmi la liste suivante, les 10 thématiques que vous souhaitez voir abordées :

<http://tinyurl.com/mm6sdfw>

Merci !

Vos pratiques de gestion nous intéressent !

Le Pôle GD ne saurait diffuser les bonnes pratiques de gestion des espaces publics sans un partage de l'information. Votre aide nous est donc très précieuse !

Nous avons à cet effet conçu un petit questionnaire sur les techniques employées dans votre commune. Celui-ci ne vous prendra que quelques minutes de votre temps, mais pourra contribuer à la progression de la gestion différenciée, et plus particulièrement du "zéro pesticide", en Wallonie !

<http://www.gestiondifferentiee.be/vpage.php?id=287&lg=2>

Un grand merci d'avance pour votre collaboration !



Articles

PWRP : rappel de ce qui change

Depuis 1984 et jusqu'au 1er juin 2014, dans les espaces publics wallons, l'utilisation de pesticides était permise sur les graviers, les pavés, les allées de cimetière et à moins d'un mètre des rails de chemin de fer. L'utilisation de pesticides sur toutes autres surfaces publiques était interdite.

Or, depuis ce 1er juin 2014 cette législation a été modifiée.

En effet, depuis cette date, **il est interdit de pulvériser sur les terrains revêtus non cultivables publics (trottoirs, pavés, graviers, tarmac...) reliés à un filet d'eau ou bordant un cours d'eau.**



Une autre modification est également entrée en vigueur le 1er septembre 2014.

A cette date, les citoyens et les services publics ne pourront plus :

- * pulvériser sur les trottoirs et à moins d'un mètre des trottoirs si ceux-ci sont reliés à un filet d'eau,
- * pulvériser à moins de six mètres des cours d'eau.



Il vous est toujours interdit de pulvériser sur les surfaces non revêtues (pied des arbres, haies, pelouses,...) et ce depuis 1984 !

Mission Wallonne
des Secteurs Verts

PreventAgri

Aide pour l'application des nouvelles normes phyto

Le service PreventAgri peut vous aider à mettre en place les nouvelles dispositions légales concernant l'usage des produits phytopharmaceutiques et biocides.

Il propose des visites de terrain afin de vérifier la conformité des lieux de stockage des pesticides. Il peut également vous assister afin de réduire les risques lors de l'usage de ces produits.

Ce service de conseil est accessible aux exploitants des secteurs agricoles ou horticoles et aux gestionnaires des espaces publics. Il est gratuit, non contraignant et confidentiel.

Contact : info@preventagri.be - 065 / 61 13 70

©PreventAgri



Le rôle du citoyen dans cette nouvelle législation

Cette nouvelle législation implique une collaboration active du citoyen. En effet, pour éviter une prolifération conséquente des "mauvaises herbes", le citoyen sera amené à entretenir régulièrement son trottoir.

Il est donc essentiel que les administrations communales informent les citoyens sur ce nouveau point. Pour ce faire, le Pôle GD ou son partenaire, Adalia, peuvent vous transmettre des documents pour communiquer efficacement.

Une nouvelle équipe de jardiniers à Ohey !

A l'instar de l'ensemble des communes de Wallonie, l'entité d'Ohey devra parvenir au "zéro pesticide" pour juin 2019.

Pour tendre vers cet objectif, la commune réalise depuis plusieurs années une gestion différenciée de ses espaces verts. Cela se traduit par la mise en place de techniques préventives (paillage, plantes couvre-sols, prés fleuris, fauchage tardif) et curatives. En effet, récemment, le service travaux s'est équipé d'une brosse mécanique pour le désherbage des filets d'eau.

Le Collège communal a également décidé de proscrire l'usage des produits phytopharmaceutiques pour les crèches, les écoles, le hall sportif et la maison communale.

Mais la commune ne s'est pas arrêtée là.

En effet, durant les vacances d'été, la commune a reçu l'aide de personnes souffrant d'une déficience mentale pour désherber manuellement certains espaces communaux.

Ainsi, de la mi-juillet à la mi-août, 4 séances de désherbage ont été organisées pour permettre aux deux René, Valéry et Marc, pensionnaires de l'HAIM (Hébergement et Aides aux Insuffisants Mentaux), d'entretenir les alentours de

l'école communale, du hall sportif et de la maison communale.

Mais d'où est venue cette idée de partenariat ?

"L'idée est venue d'un périodique que nous recevons de l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées) qui s'appelle "Parlons-en" et dans lequel il y avait un article qui parlait d'une collaboration entre la commune de Ath et un Institut pour personnes handicapées", explique Christophe Gilon, Bourgmestre de la commune d'Ohey.

Suite à cet article, la commune d'Ohey a pris contact avec l'AFraAHM (Association Francophone d'Aides aux Handicapés Mentaux) pour obtenir des informations sur ce projet.

Ensuite, la commune a fait une proposition de partenariat à deux instituts de la région : l'HAIM de Sclayn et le Centre Saint-Lambert de Bonneville. Deux mois et demi plus tard, l'HAIM répondait positivement et le projet pouvait débuter.

Et en pratique ?

Afin de s'assurer de la faisabilité du projet et comme mentionné plus haut, 4 séances d'essai ont donc été programmées entre la mi-juillet et la mi-août. Durant cette période, les 4 volontaires ont désherbé manuellement différents espaces avec l'aide d'un ouvrier communal et d'un éducateur de l'HAIM.

La principale difficulté résidait dans le fait que les "nouveaux jardiniers" devaient régulièrement retourner au centre pour des raisons pratiques. Ces problèmes ont été résolus grâce à une bonne collaboration entre la commune d'Ohey et l'Institut.



Suite à ces périodes d'essai, un bilan sera dressé par la Commune en vue de poursuivre ou non ce partenariat ou l'améliorer. Ce bilan n'a pas encore été réalisé,



mais il y a fort à parier que la commune d'Ohey prolongera sa collaboration avec l'HAIM.

Quels sont les avantages d'un tel partenariat ?

Il est évident qu'au delà de l'aspect environnemental (désherbage manuel), la dimension sociale prend une part importante dans ce projet.

Premièrement, les 4 volontaires seront petit à petit intégrés dans le service Espaces verts. Ils recevront d'ailleurs prochainement le même équipement que les ouvriers communaux.

Deuxièmement, en travaillant au contact de la population, la possibilité pour ces personnes handicapées de nouer des contacts avec les citoyens sera facilitée. Ils pourront ainsi expliquer leurs activités aux passants et se sentiront valorisés. "Ils sont au contact de la population et dans le projet d'intégration dans une communauté, c'est important que les gens puissent voir qu'il y a une participation de leur part et qu'ils sont motivés à le faire", explique Moon-Soo Wery, éducateur à l'HAIM de Sclayn.

Un partenariat avec le centre Saint-Lambert ?

Suite à cette première expérience, un deuxième partenariat pourrait voir le jour. "En septembre, nous mettrons en place un partenariat avec l'Institut Saint-Lambert. L'idée est de travailler davantage sur la problématique des déchets et la distribution de toutes-boîtes", précise Christophe Gilon, Bourgmestre d'Ohey.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Tiffanie Frenkel, éco-conseillère et coordinatrice du projet.

Tiffanie Frenkel, Eco-conseillère – commune d'Ohey

085/82.44.69

tiffanie.frenkel@ohey.be

Agenda des événements "espaces verts"

Retrouvez ci-dessous une liste d'événements consacrés aux espaces verts. Cliquez sur le lien en bleu pour accéder à toutes les informations sur chaque événement.

* **Démonstration de matériel de désherbage alternatif** : le 30 septembre, à Philippeville.

GREENEXPO
Salon pour le professionnel vert

* **GREENEXPO** : Les 21, 22 et 23 septembre, se tiendra le salon GreenExpo, un autre grand rendez-vous des professionnels du secteur vert, sur le site du Flanders Expo de Gand.

salonvert

* **SALON VERT** : Le parc du château de Bavielle-St-Chéron (Paris, 91) accueillera le Salon Vert, ces 23, 24 et 25 septembre prochains. Réservé aux professionnels des espaces verts et du paysage, ce salon sera l'occasion d'assister à des démonstrations en extérieur et à des essais en conditions réelles.



... Limbourg où les pesticides, c'est fini !

Jusqu'il y a peu, Eupen était la seule commune wallonne à être totalement entretenue sans pesticide. Mais, avec l'application du Programme Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP) et ses nombreuses obligations en matière de stockage et d'utilisation des produits phytosanitaires pendant la période transitoire¹, de plus en plus de communes prennent les devants pour éviter les lourdeurs administratives.

C'est le cas de la Ville de Limbourg, dont les espaces publics ont été entièrement gérés sans pesticide cette année.

Nous avons recueilli les témoignages de Claudine Polet, éco-conseillère, et de Tony Rodriguez, chef des travaux, afin d'en apprendre davantage.

Une réflexion de longue date

"La décision de passer au 'zéro pesticide' a été prise fin de l'année dernière, après les séances d'information sur le PWRP données par l'UVCW et le Pôle GD. Nous n'utilisons déjà presque plus de pesticides et, plutôt que de prendre toute une série de mesures contraignantes² pour une si faible quantité, nous avons préféré passer directement au 'zéro pesticide'", explique Claudine Polet. "C'était de toute façon une réflexion de longue date, qui remonte à 2001, quand nous avons signé la convention 'Fauchage tardif'", poursuit-elle.

"Avant 2001, nos accotements et talus étaient tondus très régulièrement, ce qui représentait un grand potentiel d'heures à récupérer. En passant à la fauche tardive, nous avons vu les fleurs réapparaître petit à petit sur nos bords de route.

¹ Voir la ligne du temps sur ce lien : <http://www.gestiondifferenciee.be/professionnel/les-pesticides-1377/2>

² NDLR : Il s'agit, par exemple, de l'aménagement d'un local et la tenue d'un registre "phyto", l'obtention de phytolicences, la rédaction d'un plan de réduction des pesticides...

Je pense que ça a été un déclic pour nos élus, qui a mené à toute une réflexion par rapport à la place de l'environnement dans nos modes de gestion et à la santé des ouvriers."



Espace désherbé à la balayeuse

La commune de Limbourg s'est donc petit à petit dotée de différents types de machines pour la gestion raisonnée de ses espaces verts.

Il y a eu tout d'abord l'acquisition, il y a une dizaine d'années, de plusieurs désherbeurs à flamme directe, pour l'entretien des trottoirs, et d'un broyeur à branches, pour recycler les tailles de haies en paillis et ainsi prévenir le désherbage dans les parterres. L'usage des seuls désherbeurs thermiques n'étant pas satisfaisant, Limbourg s'est associée aux communes de Baelen et Jalhay, il y a environ six ans, pour acheter ensemble une balayeuse. Et, tout récemment, c'est une machine de

désherbage à mousse chaude qui est venue s'ajouter à l'équipement du service travaux, afin de traiter les endroits difficiles d'accès.

"Nous employons également fréquemment nos débroussailleuses pour le désherbage, surtout depuis notre passage au 'zéro pesticide'", précise Tony Rodriguez, "et nous nous tournons aussi vers le désherbage manuel à certains endroits difficiles d'accès, comme dans les cimetières, ou en complément de la balayeuse."

Des ouvriers conscientisés et valorisés

Lorsque l'on évoque le désherbage manuel, on pense naturellement aux réticences légitimes que peuvent éprouver les ouvriers en charge du désherbage.



Cependant, à la Ville de Limbourg, on semble bien concevoir le désherbage manuel comme une technique parmi tant d'autres, appliquée aux endroits où elle se justifie pleinement. Ailleurs, les ouvriers ont à leur disposition du matériel de pointe, qui nécessite souvent une formation préalable.

"L'ouvrier en charge du désherbeur à mousse chaude, par exemple, est vraiment content qu'on lui ait confié cette responsabilité. C'est valorisant et il en éprouve une grande fierté", nous confie Claudine Polet. "Je pense aussi que les ouvriers sont tout à fait conscients des bienfaits du 'zéro pesticide' pour leur santé et que c'est aussi pour eux qu'on a entrepris cette démarche. Ils ont cependant encore quelques craintes par rapport aux réactions de certains citoyens qui ne se rendent pas toujours compte qu'on ne peut pas être partout à la fois."

Une communication récurrente, à différents niveaux

Ne plus employer de pesticides est une chose; encore faut-il que cette démarche soit comprise par toutes les instances communales et, bien sûr, par la population.

"Nous avons sur l'entité un arboretum, une friche riche en biodiversité et une mare où séjourne le crapaud accoucheur que nous aménageons petit à petit en 'pôles de communication nature', avec des panneaux didactiques, des brochures de sensibilisation, un futur hôtel à insectes... Nous collaborons avec les écoles et le syndicat d'initiative sur ces projets", explique Claudine Polet.

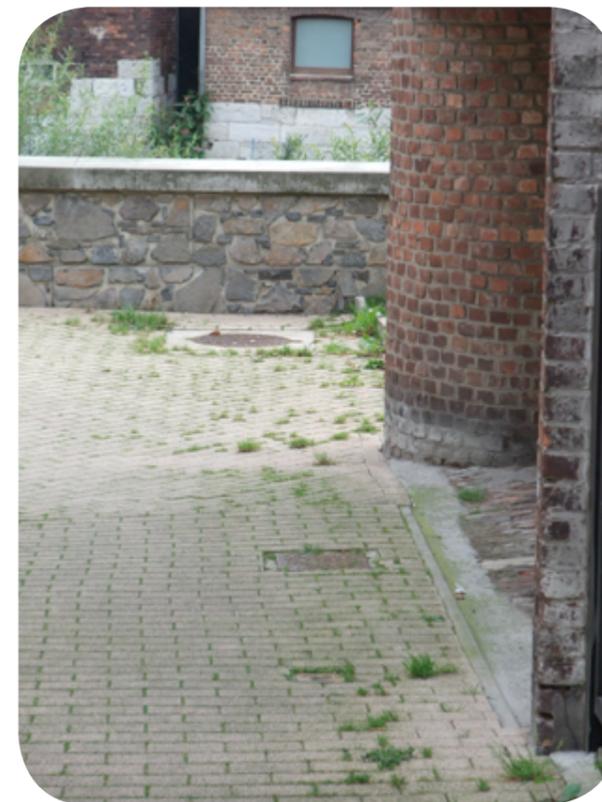


"Nous écrivons aussi régulièrement des articles dans l'InforLimbourg³, où nous essayons souvent de glisser des recettes alternatives aux pesticides", poursuit-elle. "On a parfois quelques rouspétances, mais ça reste raisonnable. Les citoyens comprennent."

Dans leur communication à la population, les agents communaux peuvent aussi compter sur le soutien de leurs Echevins.

"Ils nous accompagnent lors des rencontres citoyennes que nous organisons dans chaque village, pour parler de sécurité routière, et donc aussi du fauchage tardif, des mauvaises herbes et du désherbage. De nouvelles séances vont sans doute être réorganisées en septembre", explique Tony Rodriguez.

Et Claudine Polet d'ajouter qu'il faut être bien conscient que, si la commune va devoir se permettre une certaine tolérance à la végétation spontanée, cette souplesse devra aussi être accordée aux citoyens en charge de leurs trottoirs.



Tolérance à la végétation spontanée dans une rue secondaire

En termes de communication en interne, l'administration communale de Limbourg joue la carte de la transversalité entre les différents services. En témoigne déjà le grand bureau décloisonné que se partagent agents de l'urbanisme, de l'environnement, du logement...

"Nous discutons beaucoup entre services, particulièrement quand nous avons un nouveau lotissement, par exemple", précise Claudine Polet. "Nous avons en ce moment un lotissement où un bassin d'orage naturel va être aménagé. Comme les zones d'accès seront gérées par le service Espaces verts, nous l'avons consulté pour nous assurer que l'entretien sera facile."

³ NDLR : Le bulletin communal de la Ville de Limbourg



L'Actu Pôle GD
Pôle wallon de Gestion Différenciée

Mundo-N
Rue Nanon, 98
5000 Namur

www.gestiondifferentiee.be

Chargés de missions - Facilitateurs "zéro pesticide"

frederic@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 19
valerie@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 20
laetitia@gestiondifferentiee.be - 0483 14 02 62
thibaut@gestiondifferentiee.be - 0483 44 00 94

Chargées de communication - organisation de formation - ...

anne-laure@gestiondifferentiee.be - 0470 40 31 91
anne@gestiondifferentiee.be - 081 390 619

Septembre 2014

Avec le soutien de



Wallonie



Le pôle de gestion différenciée

www.gestiondifferentiee.be

8



Le pôle de gestion différenciée

www.gestiondifferentiee.be